

## **Les tenues autorisées**

Afin d'assurer le respect des règles d'hygiène et de sécurité, seules les tenues spécifiquement conçues pour la baignade sont autorisées que ce soit pour nager ou circuler autour des bassins.

Le port du bonnet de bain obligatoire.

### **Tenues autorisées :**

- Slips de bain et les boxers de bain (au-dessus des genoux), collés à la peau pour les hommes.
- Maillots de bain une pièce et deux pièces, collés à la peau, épaules, bras et jambes dénudés pour les femmes.
- Couches adaptées à la baignade obligatoires pour les enfants en bas âge.

Toutes les autres formes de slips ou maillots de bain sont interdites.

**Important** : seules ces tenues sont autorisées sur le bord des bassins et dans l'eau.  
En cas de doute, n'hésitez pas à solliciter l'équipe de la piscine à l'accueil.

[L'aquarena](#)

À télécharger